

Chambéry : une EnR&R locale et fatale pour chauffer les habitants



La [Ville de Chambéry](#), [Savoie Déchets](#) et la [Société Chambérienne de Distribution de Chaleur \(SCDC - filiale d'Engie Solutions\)](#) annoncent la mise en service de la récupération de la chaleur fatale issue de l'incinération des déchets ménagers par l'Unité de Valorisation Energétique et de Traitement des Déchets (UVETD). Ainsi, dès cette fin d'année 2022, davantage de chaleur issue de l'incinération des déchets locaux sera récupérée par le réseau de chaleur de la Ville de Chambéry pour chauffer les habitants, dans une logique de circuit court et de durabilité.

Précurseur dans la valorisation des énergies renouvelables et de récupération (EnR&R), le réseau de chaleur de la Ville de Chambéry est principalement alimenté par ses deux chaufferies biomasse et, depuis 2008, par l'UVE exploitée par le Syndicat mixte Savoie Déchets.

Dès 2020, les deux partenaires ont entamé une réflexion pour déterminer les conditions dans lesquelles pouvaient être améliorées la récupération et la production de chaleur issue du traitement des déchets ménagers et assimilés (DMA) dont le Syndicat a la charge, pour alimenter le réseau de chaleur relevant du service public de la Ville de Chambéry. Cette réflexion commune a abouti au lancement du projet de valorisation de l'énergie fatale produite par l'UVETD.

Menés tout au long de l'année 2022, les travaux de modernisation de l'Unité permettent de rendre utilisable la chaleur fatale produite par les installations. Actuellement, cette vapeur surchauffée est utilisée pour produire de l'électricité et/ou de la vapeur saturée susceptible d'alimenter le réseau de chauffage de la Ville. Afin d'augmenter toujours plus le taux d'énergie vertueuse dans le mix énergétique du réseau de chaleur de Chambéry, SCDC et la Ville ont investi dans une nouvelle liaison qui permet d'accroître le taux de récupération de chaleur générée par l'incinération des déchets du territoire.

Le nouvel investissement permet de récupérer et exporter cette chaleur vers le réseau de chauffage de la Ville de Chambéry sous forme d'eau surchauffée, en complément de la livraison de vapeur. Ainsi, dès la fin de l'année 2022, la récupération de chaleur issue de l'incinération sera portée de 92 à 123 GWh. La chaleur complémentaire prélevée permettra ainsi de faire croître le taux d'EnR&R de 70 à 80%.

Les travaux menés sur le site de l'UVETD ont porté sur le remplacement d'une turbine existante, l'installation de deux nouveaux échangeurs d'eau surchauffée et l'optimisation du fonctionnement de la sous-station de vaporisation existante. L'investissement représente un montant total de 14,64 M€ d'euros, dont 9 M€ portés par Savoie Déchets, 3,5 M€ par la SCDC, ainsi qu'un financement de 2,14 M€ attribué par l'Ademe dans le cadre du Fonds Chaleur.

